

Mon environnement

Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 52
E-mail : cduval@unice.fr

J'écris à l'IAE

IAE NICE
Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
F-06357 NICE cedex 4

Je vais à l'IAE

rue du 22^e B.C.A.
2^e étage, bureau #2A02
Tramway : arrêt Vauban
Train : station Riquier
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély
Vélo-Bleu

iae.unice.fr



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.



Master 1^{ère} année (Bac+4)

M1 FC

Finance Comptabilité

S'orienter vers
les métiers de la finance

Présentation

Cette première année de Master a un double objectif : donner aux étudiants une formation approfondie dans les différents domaines de la finance d'entreprise et de marché, de la comptabilité (hors expertise comptable qui relève du Master CCA) et leur proposer une pré-spécialisation, en vue d'intégrer un Master 2e année en Direction financière, Ingénierie financière, Gestion internationale de fortune, Systèmes d'information et risques management...

Ce Master 1 vise à professionnaliser les étudiants, notamment à travers l'exécution d'un stage de 4 mois dans une institution financière ou dans les directions financières d'organisations privées ou publiques. Il peut aussi conduire à un Master 2 en Recherche qui, outre la préparation au grade de docteur en Sciences de gestion, forme des étudiants dans une perspective plus académique.

Compétences

- Savoir se comporter en situation de responsabilité
- Posséder des connaissances solides dans le domaine de la finance, de la comptabilité, de l'audit, du contrôle, de la fiscalité...
- Connaître le cadre juridique des activités financières
- Savoir utiliser les outils de gestion et les principaux montages financiers
- Maîtriser la langue anglaise

Vers un Master 2

Le Master 1 débouche naturellement sur un Master 2 diplômant, la poursuite d'études est donc vivement conseillée. Les étudiants peuvent s'orienter dans l'un des Masters 2 Finance de l'IAE : Direction Financière, Audit Interne et Contrôle de Gestion ; European and International Private Banking ; Gestion Internationale de Fortune ; Ingénierie Financière ; Système d'Information et Management du Risque ou dans un autre établissement. Ils peuvent également s'orienter vers un Master 2 Recherche en Sciences de Gestion, pour ceux souhaitant continuer vers le Doctorat en Sciences de Gestion, la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

Contenu de la formation

Premier Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM1FCU10	Business English	3	20
GM1FCU12	Ethique des affaires	3	20
GM1FCU13	Fiscalité de l'entreprise	3	20
GM1FCU14	Droit bancaire et financier	3	20
GM1FCU21	Techniques Quantitatives de Gestion	3	20
GM1FCU22	Marchés financiers	3	20
GM1FCU23	Théorie Financière	3	20
GM1FCU31	Analyse des coûts et performance	3	20
GM1FCU32	Comptabilité approfondie	3	20
GM1FCU33	Programmation	3	20

Second Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM1FCU41	Introduction aux IFRS	3	20
GM1FCU42	Initiation à la recherche	3	20
GM1FCU43	Modélisation des systèmes d'information	3	20
GM1MGT51	Financial strategy	3	20
GM1MGT52	Strategic analysis	3	20
GM1MGT53	Financial Management	3	20
GM1FCU61	Méthodologie	2	20
GM1FCU62	Stage (4 mois)	10	-

TOTAL HEURES DE COURS

340

Admission

Je postule

Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

- **Pré-requis nécessaires pour suivre la formation** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 ou d'un titre jugé équivalent (180 ECTS ou 90 US credits)
- **Test d'aptitude à la gestion (SIM, Tage-Mage, GMAT, GRE, SAT...)**
- **Mérite académique**
- **Projet professionnel**

Phase d'admission : je passe un entretien oral avec le jury

Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

Si je suis en « formation initiale » : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'État. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

Si je suis en « formation permanente » : l'État prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

Si je suis en « formation continue » : l'État prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.